



# APPEL A PROJETS

## DISPOSITIF DE SOUTIEN A LA CIFRE POUR LES DOCTORANT.E.S

Dans le cadre de son dispositif de soutien aux Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE) gérées par l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT), la Collectivité Territoriale de Martinique lance un appel à projets au fil de l'eau visant à soutenir financièrement, le recrutement d'une promotion de 5 doctorant.e.s dont le sujet de thèse porte sur les questions prioritaires d'intérêt territorial.

Cet appel à projet vise à :

- Favoriser l'insertion professionnelle des doctorant.e.s en les plaçant en situation d'emploi, par le biais d'un système d'allocations de recherche attractif d'une durée maximale de 36 mois fondé sur un financement par la CTM et d'une bourse CIFRE.
- Encourager les projets de recherche académique portés par des laboratoires de recherche ayant un fort potentiel de développement économique

### Caractéristiques des projets souhaités

#### TYPE DE PROJETS

Les projets doivent s'inscrire dans le cadre du Schéma Territorial de Développement Economique et d'Internationalisation (STDEII), et/ou de la stratégie de Spécialisation Intelligente et/ou de la Politique de Site de l'Université des Antilles.

La liste des thématiques est proposée dans l'appel à candidature.

Télécharger l'appel à projets via le QR Code



#### LES CANDIDAT.E.S

Les candidat.e.s éligibles (c.-à-d. qui peuvent candidater) sont les étudiant.e.s titulaires de master 2 ou équivalent et futurs doctorant.e.s, ayant un projet de recherche doctorale pour l'année universitaire au titre de laquelle le dispositif est sollicité, dont le sujet de thèse porte sur les questions prioritaires de portée territoriale.

Les candidat.e.s sélectionné.e.s pourront bénéficier, d'une allocation de recherche indexée sur les frais liés aux missions, et recherches documentaires et du financement de leurs salaires (subvention de 14 000 € à l'entreprise d'accueil pendant 3 ans de l'ANRT et d'une avance de trésorerie de la Collectivité Territoriale, remboursable d'un montant maximum de 50 000 euros sans taux d'intérêt, avec un différé de 6 mois).

#### DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les candidatures doivent parvenir sous format papier et sous format électronique à l'adresse suivante :

*Format papier par courrier postal :*

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE MARTINIQUE

Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Pointe de Jaham-Bât H - 1er étage - Porte 112 B ou 121

97233 SCHOELCHER

*Par courriel :*

EnseignementSuperieur@collectivitedemartinique.mq

**Clôture du dépôt des dossiers :  
31 décembre 2020 - 17h**

collectivitedemartinique.mq   